Ce que dit le général Primo de Rivera

Barcelone, 8. — Interviewé par l'envoyé spécial d'un journal parisien, le général Primo de Rivera a notamment été d'avis que la France aura réalisé son plan dans quelques semaines, mais elle aura encore à craindre une douzaine de mille hommes, guerriers fanatiques et pillards.

Pour amener la paix et la stabiliser, a poursuivi le général Primo de Rivera, il n'est donc qu'un moyen : désarmement complet de tout ce territoire, car l'humanité s'oppose à ce qu'on déracine en masse toutes ces populations. Il n'est pas douteux que si la France et l'Espagne unissent et coordonnent leurs efforts, le problème deviendra plus facile.

En ce qui concerne l'origine de l'argent qui permet aux Rifains de se procurer des armes, c'est un point difficile à élucider, déclare le général. Cependant, on peut admettre que s'ils reçoivent d'importants subsides panislamisme et d'autres sources, les offres ne leur manquent pas pour échanger leur argent contre du matériel de guerre car il y a là matière à opérations fructueuses et entantes pour non pre de fabricants et d'intermédiaires. Ainsi de 10 000 usile qui, en Europe, coûtent 500 000 francs, on peut tirer chez ces pillards 3 millions de plus.

Abd El Krim n'est qu'un ambitieux rééduqué » l'européenne. Il a vu dans le soulèvement du Rif le moyen de réaliser une grosse affaire. Un de ces jours, il pourrait bien surprendre l'opinion en donnant à son aventure une solution aussi brusque qu'inattendue.

L'attitude de l'Espagne

Le général Primo de Rivera a également déclaré : L'Espagne n'a nullement le désir de reprendre la lutte. Elle laisse la porte ouverte à toute offre de négociation raisonnable, mais elle a le ferme propos de remplir son mandat en ouvrant dans la zone qui lui est dévolue une ère de paix et de progrès. Elle persévérera inébranlable dans le plan qu'elle s'est tracé jusqu'à ce qu'elle ait définitivement obtenu les résultats qu'elle s'est proposé d'atteindre.

Encore un distributeur de tracts arrêté

Paris, 8. — La nuit dernière, vers 11 heures, boulevard de Longchamps, à Marseille, un jeune homme a abordé un groupe de soldats et leur a distribué des tracts communistes contre les opérations du Maroc. Les soldats l'ont arrêté et l'ont remis à une brigade d'agents cyclistes avec les tracts qui lui restaient. C'est un nommé Olivier Sauveur, âgé de 23 ans, originaire de Corse. Il a été écroué sur l'ordre de M. Netto, commissaire police.

Un orateur a subi le même sort

Tours, 8 — M. A. Bernard, secrétaire de section du parti communiste d'Indre-et-Loire, a été arrêté ce matin à la suite d'un interrogatoire que lui a fait subir le juge d'instruction.

Cet interrogatoire était motivé par un discours que Bernard avait prononcé samedi dernier au cours d'un meeting communiste contre le Maroc.

Cette arrestation est vivement commentée dans les milieux communistes où les perquisitions continuent.

Une "afficheuse" condamnée

Chambéry, 8. — Arrêtée dernièrement pour affichage de proclamations antimilitaristes incitant les soldats à la désobéissance, la femme Bernard, 42 ans a comparu ce matin devant le tribunal correctionnel de Chambéry. Elle a été condamnée à huit jours de prison et à 100 francs d'amende avec sursis pour la peine de prison.

Les émeutes de Chine "protégées" par Moscou

Shanghaï, 8. — D'après des renseignements d'excellente source les désordres actuels seraient le résultat d'un vaste mouvement rigé par Feng, le général chrétien, contre Tchang-Tso-Lin et le gouvernement central. **Ce mouvement qui a tout l'appui de Moscou et l'approbation du parti révolutionnaire chinois, a pour but de provoquer des troubles dans toute la Chine. Tout indique que le mouvement a un caractère nettement xénophobe.** Aussi, estime-t-on qu'il y a urgence à rappeler de l'intérieur les négociants et les missionnaires étrangers, particulièrement ceux qui se trouvent dans la vallée de Yang Tsé. Il semble toutefois que la situation se soit légèrement améliorée à Shanghaï.

Les délégués de Pékin sont arrivés hier dans la ville et se sont immédiatement abouchés avec les membres de la Chambre de commerce qui, à l'issue de la réunion, ont par un appel à la population recommandé le calme.

Troubles graves à la Martinique

Paris, 8. — D'après un de nos confrères, des dépêches, reçues ce matin par certaines personnalités politiques, signalent que des troubles graves auraient éclaté à la Martinique et que des incendies auraient été allumés par des émeutiers au cours des échauffourées.

M. Lemery, sénateur de la colonie, aurait demandé au ministère des colonies l'envoi d'urgence d'un navire de guerre.

La situation serait considérée comme sérieuse.

Le nombre des cellules communistes

Copenhague, 8. — On mande de Moscou que le nombre des cellules des jeunes communistes aurait été le suivant à la date du 1er mai : Allemagne 618 ; France, 430 ; Angleterre, 72 ; Italie, 290, etc.

Ces organisations sont payées presque exclusivement par le Kominternn.

Le mystère de la cour du Lion-d'Or

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Nous disions donc que M. PERNY avait fait mander en son bureau la tenancière de « Sainte Cécile ». Il la tint à sa disposition de 10 heures à 18 heures, pour l'empêcher d'avoir la moindre communication avec un témoin quelconque de l'affaire.

Mme GERMAINE confirma au chef de la Sûreté ses premières dépositions et les déclarations des Mmes Deneuville et Bernard, qu'elle nous avait confirmées jeudi dernier !!

Elle déclara avoir fermé la porte de la cour donnant sur l'impasse à 21 heures 30, et reconnut être allée plus tard, vers 23 h. 30 chercher la clef de Mme Deneuville.

— Pourquoi la porte était-elle alors ouverte ? lui demanda-t-on.

— C'est peut-être Toulotte, le wattman, qui la laisse ouverte ! dans l'intervalle, en rentrant.

— Et vous n'aviez pas entendu un bruit suspect, vers 10 heures 30 ?

— Si, mais je n'avais pas prêté attention. Ce n'est que plus tard, quand la police vint dans l'impasse, que j'appris qu'un homme était là, frappé à mort.

— Pourquoi n'aviez-vous pas parlé au début ?

— Pour être tranquille.

Mme Germaine confirma, en outre, les déclarations que nous avons rapportées au sujet de la « dame blonde ».

En résumé, le chef de la Sûreté ne put rien lui arracher de nouveau.

Un autre interrogatoire important

Dans le courant de l'après-midi, M. PERNY entendit aussi très longuement M. P..., tenancier de « Sainte Cécile ».

Celui-ci maintint aussi fermement ses précédentes déclarations. Il affirma s'être couché à 10 heures 30, après avoir reconduit « Tintin » et la servante Albertine, qui sur la porte, appela le chien, qui s'était échappé.

M. P..., qui dit s'être couché sur un matelas dans sa cuisine, et non dans la chambre mystérieuse, affirma ne rien savoir d'autre. L'interrogatoire prit fin vers 18 h. 30.

Des taches sur un matelas !

M. PERNY continuera aujourd'hui ses interrogatoires au sujet d'un matelas de l'estaminet « A Sainte Cécile », qui porterait des taches, apparemment provoquées par la brûlure d'un fer à repasser.

On comprend que tous les points doivent être élucidés, mais n'est-il pas un peu tard pour procéder à la vérification de tels faits ?

Le juge d'instruction s'occupe de la "dame blonde"

De son côté, sur les instances de M. FIEFFE, procureur de la République, M. DUFAYET, juge d'instruction chargé de l'affaire, s'est occupé de la « dame blonde ».

Il a fait appelé à son bureau Pierre G... et Gilberte Louchez, dite « Liane de Pougy », qu'il a très sérieusement interrogés.

Il a également entendu les tenanciers du restaurant Leroy, M. et Mme C..., ainsi que leur serveuse. Tous ont maintenu leur déclaration au sujet de l'alibi donné et n'ont apporté aucun fait nouveau à l'instruction.

Des précisions sur la "chambre mystérieuse"

Nous avons déjà dit que la chambre mystérieuse de l'estaminet de « Sainte Cécile » devait servir de lieu de rendez-vous.

Nous avons pu recueillir hier un témoignage qui confirme le fait. Une dame, dont nous tairons le nom, savait que depuis un an son mari entretenait des relations avec une femme habitant La Madeleine.

Un beau jour, ceci se passait au début de cette année, l'épouse trompée suivit son mari et elle l'aperçut pénétrant dans la cour du Lion d'Or. Au moment d'ouvrir la porte, l'homme se retourna et aperçut sa légitime.

Il entra quand même dans la cour et se rendit au W.-C.

La dame pénétra dans l'estaminet et se renseigna auprès de la tenancière sur le motif pour lequel son mari passait par la porte de derrière. La cabaretière répondit simplement que le monsieur connaissait la maison pour y être venu pour des raisons professionnelles.

Ayant continué sa surveillance, la dame aperçut un peu plus tard la maîtresse de son mari qui pénétrait dans l'estaminet en question.

Notre interlocutrice déclara qu'elle eut une altercation avec la nouvelle venue, mais qu'elle ne poussa pas plus loin ces investigations. Néanmoins, elle est persuadée que son mari et sa maîtresse se rencontraient dans la chambre sus-désignée.

La "dame blonde" avait-elle déjà rencontré Bocquet ?

Poursuivant notre enquête, sans vouloir incriminer quiconque, mais dans un seul but de contrôle, nous avons pu établir, hier, que Bocquet s'arrêtait parfois pour prendre un verre dans un café, actuellement en réparation, situé 1, place des Patiniers.

Une des serveuses de cet établissement nous affirme avoir nettement reconnu le client occasionnel de l'établissement, lorsque sa photographie fut reproduite dans les journaux après le crime.

« C'était, nous dit-elle, un client très correct et très sérieux ».

On nous affirme, d'autre part, que la « dame blonde » fréquentait très assidûment cette maison, où elle a d'ailleurs habité.

Sans tirer de ces faits la moindre conséquence, on peut néanmoins se demander : La « dame blonde » avait-elle déjà rencontré Bocquet

...Elle n'a pas toujours dit la vérité !

Nous avons pu établir aussi que la « dame blonde » avait logé au 49 de la rue de la Clef, du 15 au 26 avril. De là, elle est allée loger au numéro 4 de la place du Lion d'Or, chambre qu'elle a quittée le 30 mai, avant-veille du crime. — C'est le 21 mai, par conséquent le lendemain, qu'elle vint reprendre sa valise et son manteau.

A la tenancière de « Sainte Cécile », Gilberte Louchez avait déclaré qu'elle ne pouvait coucher dans la chambre qu'elle occupait, des travaux de désinfection étant en cours ! C'est pourquoi elle demanda d'occuper la chambre mystérieuse la veille du crime, dans la matinée !

Aux déclarations de la « dame blonde », toujours aux fins de contrôle, on peut opposer l'affirmation de son ex-propriétaire, qui déclare :

« Une chambre a bien été désinfectée chez nous, mais au moins 15 jours auparavant.

Gilberte LOUCHEZ a dit, en outre, avoir rencontré Marie Goudron, dite la Soulotte » à l'angle de la rue des Arts et du boulevard Carnot, le 22 mai, soir du crime, vers 9 heures 45. Or, celle-ci, des témoins l'affirment, s'est trouvée, ce soir-là, place des Patiniers de 9 heures 30 à 9 heures 55. Elle a même demandé à quelqu'un de lui payer un verre chez Léon ! !

La « dame blonde » a dit aussi qu'elle rencontrait très souvent son ami dans la salle des Pas-Perdus de la Gare, vers 3 heures du matin. Il ne peut pas en être ainsi, puisque la gare est fermée de minuit 12 à 4 h. 17 le matin. Seuls peuvent se tenir dans les salles d'attente les personnes pourvues de billet. Il est douteux qu'elle se soit pourvue d'un billet pour chaque rendez-vous.

De ces faits ne ressort évidemment rien de capital. On ne peut qu'en conclure : La « dame blonde » n'a pas toujours dit la vérité.

Notre rôle se limite à l'information pure et simple. Aux enquêteurs, aux magistrats, de contrôler !

T. S. F. simple, puissant, sélectif, secrets du succès de notre C 149 bis. 4 lampes, à 290 fr. Catalogue 8 illustré franco 0 fr 60. — A. MARCHANDIER, 11, rue St-Pierre-St-Paul, Lille. 10718

Les agents des P. T. T. exigeront la péréquation de leurs traitements

LEUR PROCHAIN CONGRÈS NATIONAL VA S'OUVRIR A TOULOUSE

Paris, 8. — On rappelle que le 7e Congrès du Syndicat National des agents des P.T.T. va se tenir à Toulouse les 10, 11, 12 et 13 juin.

Deux cent cinquante délégués représenteront tous les départements français, l'Algérie et les Colonies.

Des questions importantes figurent à l'ordre du jour des travaux. Parmi elles, il convient de signaler la réorganisation administrative.

Les représentants du personnel se prononceront pour une autonomie plus large des P. T. T. ; ils réclameront des modifications au service des chèques postaux et à certains services techniques.

L'acheminement défectueux des correspondances et le problème du monopole de la radiophonie retiendront également leur attention.

Mais le gros débat sera motivé par la question des traitements.

L'effervescence qui règne dans les centres montre que les délégués des sections syndicales viendront au Congrès de Toulouse, avec le mandat de confirmer la décision prise, au mois de février, par le Comité national de la Fédération postale confédérée : l'arrêt du travail pour le cas où toutes les démarches faites en vue d'obtenir la péréquation des traitements, demeureraient vaines.

LA GRANDE FOIRE RÉGIONALISTE DE PARIS

Le 4 juillet, à 21 heures, s'ouvrira la Grande Foire-Kermesse Régionaliste organisée par le Comité des Fêtes de Paris.

La Reine de France élue le matin aux Tuileries au cours de la fête organisée à cet effet, sous la direction artistique du compositeur Gustave Charpentier) et la Reine de Paris présideront à l'ouverture de ces fêtes.

Le 5 juillet, journée des Provinces Françaises. Chaque groupement régional organisera des bals selon ses coutumes locales. Le jeudi 9 juillet, Grande Fête de l'Enfance avec concours de bébés et du plus bel enfant de Paris. Théâtre de Verdure et concerts donnés gracieusement par de grandes vedettes parisiennes. Le samedi 11 juillet, journée des Vins de France, dans les grottes des Buttes. Le dimanche 12 juillet, tirage de la tombola de l'enfance et distribution des prix dans le Salon de la Presse et de la Publicité.

Tous les jours de la semaine, grandes attractions régionales.

On trouvera à la Foire un hall de la presse régionale et touristique, un hall de la publicité et d'expositions et un Palais de l'Electricité, un stand du Livre et des journaux illustrés, un stand de la Chanson et de la Poésie Française avec diseurs et chanteurs réputés.

Dans tous ces stands et halls, de charmantes jeunes filles et des jeunes gens en costumes régionaux, vendront les objets exposés (tableaux, sous-verre, cuivreries, etc...). Un Bulletin Officiel donnant le programme journalier, ainsi que le myosotis seront vendus au profit des Pupilles de la Nation, par des enfants.

Pour autres renseignements, s'adresser au Commissaire Général de la Fête, M. Cambe, 28, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

La guerre chimique et bactériologique

LES PUISSANCES VONT SE METTRE D'ACCORD POUR SON INTERDICTION

Genève 8. — Dans sa séance de ce matin, la Commission générale de la conférence internationale pour le contrôle des armes etc., a examiné le projet de protocole établi par le comité de rédaction au sujet de la guerre chimique ; le général Sosnkowski (Pologne) a suggéré que, dans le texte du protocole, on mentionne la guerre bactériologique au lieu de se borner à proscrire seulement la guerre chimique en général. Cette suggestion a été adoptée et le texte du protocole a été renvoyé à la Commission de rédaction.

Ajoutons que ce projet de protocole ne doit plus subir que des modifications de forme. D'après le texte du comité de rédaction, les puissances contractantes considérant que l'emploi en temps de guerre de gaz asphyxiants et similaires, ainsi que de tous liquides, matières ou procédés analogues, a été à juste titre condamné par l'opinion universelle et que l'interdiction de cet emploi a été formulée dans des traités auxquels font partie la plupart des puissances du monde et dans le dessein de faire reconnaître universellement comme incorporée au droit des gens cette interdiction qui s'impose également à la conscience et à la pratique des nations, déclare que les parties contractantes, en tant qu'elles ne sont pas déjà parties, à un traité qui fut visé prohibant cet emploi reconnaissent cette interdiction et conviennent de se considérer comme liées entre elles à cet égard. Les puissances contractantes feront tous leurs efforts pour amener les autres Etats à adhérer au présent protocole, lequel sera ratifié le plus tôt possible.

Le feu a détruit :

40 MAISONS A FORT DE FRANCE

Fort de France, 8. — Un incendie a détruit ce matin, vers 2 heures, plus de quarante maisons, dans les rues Schoelcher, Général Galliéni, Amiral de Gueydon et Perrinon.

Les pertes atteignent plusieurs millions.

On ne signale pas de victimes.

Les causes du sinistre sont jusqu'ici inconnues.

DES USINES DE LAINE A MAZAMET

Castres, 8 — Un incendie d'une grande violence s'est déclaré cet après-midi, vers trois heures, dans des usines de laines de Mazamet. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

DE VASTES HANGARS A VAUGIRARD

Paris, 8. — Un incendie, qui s'est déclaré ce matin à 10 h 30, dans les magasins militaires situés boulevard Lefebvre, dans le quartier de Vaugirard, aux anciennes fortifications, a provoqué tout d'abord une certaine émotion, car les flammes étaient visibles de plusieurs points de Paris.

Heureusement, le sinistre n'a pas eu autant de gravité qu'on pouvait le craindre.

A 11 h. 30, on signalait que tout s'était borné à des dégâts matériels et que les pompiers étaient maîtres du feu.

De vastes hangars, couvrant environ 100 mètres de superficie et qui étaient remplis de paille et de fourrages, ont été détruits.

UN IMPORTANT IMMEUBLE A EPINAY

Paris, 8. — Ce matin, vers 10 heures, un incendie s'est déclaré dans un immeuble situé à Epinay. Les pompiers de la localité se rendirent aussitôt sur les lieux et firent aussitôt évacuer les huit familles habitant l'immeuble.

Malgré la promptitude des secours, l'incendie prit très vite de l'extension. Les pompiers de la localité durent faire appel aux pompiers des communes voisines, ainsi qu'à ceux de Paris, qui mirent aussitôt plusieurs grosses lances en batterie.

L'immeuble fut entièrement détruit. On ne signale aucun accident de personne.

La Municipalité d'Epinay s'occupe de trouver des abris pour les familles sinistrées.

Les dégâts sont importants.

Sunlight Savon

VOIR EN DERNIERE PAGE

AUX ARTS DÉCORATIFS

Paris, 8. — Le pavillon des Alpes-Maritimes à l'Exposition des Arts décoratifs a été inauguré ce matin, sous la présidence de M. Fernand David, commissaire général et en présence de M. Ossola, sous-secrétaire d'Etat à la guerre.

M. Fernand David a inauguré également le pavillon Turc, à l'Exposition des Arts décoratifs.

A cette cérémonie présidée par Fethy-Bey ambassadeur de Turquie à Paris on remarquait la présence de MM. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, François Carnot, président du jury d'admission, etc...

UNE ALERTE DANS UNE MÉNAGERIE

Paris, 8. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans une ménagerie à l'Exposition des Arts Décoratifs. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

LA FIN DU CONGRÈS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Paris, 8. — Le congrès national du Syndicat des agents des contributions indirectes a pris fin, hier soir, après un important débat sur l'orientation syndicale.

M. Waroquier, secrétaire-adjoint de la Fédération des fonctionnaires, a soutenu le point de vue de celle-ci et s'est déclaré hostile à une collaboration avec le cartel unitaire des services publics. Il s'est également déclaré hostile à l'action des éléments communistes au sein des syndicats.

M. Piquemal, secrétaire du syndicat, au nom de la majorité du conseil syndical, a soutenu la thèse contraire, en préconisant la réalisation de l'unité d'action et la collaboration avec les différents cartels.

Le vote sur les deux ordres du jour en présence fut le suivant : l'ordre du jour Piquemal a obtenu 205 voix, celui de M. Waroquier 124. Il y a eu 15 abstentions.

L'EXPLORATEUR PAVIE EST MORT

Paris, 8. — On annonce la mort, à l'âge de 78 ans, de l'explorateur Auguste Pavie.

Il aura été l'un des plus grands pionniers de notre empire indo-chinois. Il avait commencé ses explorations en 1879. Au Cambodge, il fut reçu en Cochinchine par M. Le Myre de Vylers, dont il devint un des principaux collaborateurs dans l'œuvre de pénétration française en Indo-Chine. En 1893, il fut nommé ministre resident à Bangkok puis, sa mission brillamment remplie, commissaire de la République au Laos.

Teintures HIRONDELLE
Pour teindre soi-même tout tissu et raviver les étoffes
DES ÉTABLT RICHTER, Lille (Fondée en 1857)

La Russie n'a pas encore promis de payer

Paris, 8. — L'ambassade de l'U. R. S. S. nous prie de communiquer la note suivante :

« Le Times », et d'après lui certains journaux français, publiaient tout récemment un projet de règlement des revendications des porteurs de titres russes d'Etat ; l'ambassade de l'U. R. S. S. en France déclare qu'elle ignore ce projet.

Les conditions de règlement publiées par les journaux ne peuvent servir de base pour les pourparlers.

LE BARON D'EICHOFF GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 8. — Au moment où le baron d'Eichoff, ministre d'Autriche à Paris, depuis cinq ans, va quitter son poste, le gouvernement français a tenu à l'élever à la dignité de grand-officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, en témoignage de reconnaissance de ses efforts en vue du rapprochement entre les deux pays.

LES RÉCEPTIONS DE M. PAINLEVÉ

Paris, 8. — M. Paul Painlevé a reçu ce matin successivement M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères ; MM. Mangin et Moureu, membres de l'Institut, qui ont invité le président du Conseil à assister aux fêtes organisées en l'honneur de Chevreul ; enfin, une délégation du Comité d'organisation du 24e Congrès de la Paix.

A LA MÉMOIRE D'ALBERT SAMAIN

Chevreuse, 8. — L'inauguration du monument élevé à Magny-les-Hameaux, près de Chevreuse (Seine-et-Oise), à la mémoire d'Albert Samain, le poète d' « Au Jardin de l'Infante » et de la plaque commémorative apposée sur la maison où il mourut, dans cette localité, il y a vingt-cinq ans, a eu lieu hier. Le monument est l'œuvre de Mme Yvonne Serruys ; la plaque est en céramique de la manufacture nationale de Sèvres.

Au nom du Conseil municipal de Paris, qui n'oublie pas qu'Albert Samain fut employé à la préfecture de la Seine, M. Léon Riotor, conseiller président honoraire de la Société des poètes français, qui fut l'ami du poète, a pris le premier la parole.

M. Georges Lecomte, de l'Académie française, président de la Société des gens de lettres, a loué l'œuvre d'Albert Samain.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Gaston Rageot, président de l'Association de la critique littéraire ; Léon Bocquet au nom des amis d'Albert Samain ; Thierry Sandre, secrétaire général de l'Association des écrivains combattants, et Pierre Audibert, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique.

LE BOIS DE CHAUFFAGE EMPOISONNAIT LE PAIN

Brest, 8. — Un boulanger, trouvant que les fagots coûtaient trop cher, employait du bois de démolition pour chauffer son four.

Or, il arriva que ce bois recouvert de peinture contenait des sels nocifs qui altéraient la pâte.

De nombreux cas d'empoisonnement ayant été constatés dans la clientèle du boulanger, un médecin et un chimiste furent commis et découvrirent les causes du mal. Le Maire a immédiatement pris un arrêté interdisant le chauffage des fours avec du bois enduit de peinture.

TUÉ ET DÉVALISÉ PAR SON AMI

Mirecourt, 8. — Hier après-midi, le nommé Gaston Bonnet, âgé de 18 ans, qui se trouvait à court d'argent et qui voulait s'en procurer à tout prix a invité à venir se promener avec lui, dans un bois des environs, un garçon d'un hôtel de la ville, M. Anenheim, âgé de 23 ans. Profitant de ce qu'ils étaient tous les deux seuls dans le bois, Bonnet a passé derrière M. Anenheim et lui a tiré un coup de revolver dans le dos. Ce dernier, grièvement blessé, s'est affaissé et Bonnet en a profité pour lui dérober son argent et ses papiers et s'est enfui. Ce sont des passants qui, quelque temps après, ont trouvé M. Anenheim et l'ont fait transporter à l'hôpital dans un état désespéré. Le meurtrier est recherché dans les bois où l'on suppose qu'il se cache.

OPINIONS POLITIQUES

A propos de patriotisme

Combien de fois avons-nous pu constater durant et depuis la guerre, que le patriotisme de certains bourgeois cossus n'était basé que sur l'intérêt « Patriotisme de banquier », pourrait-on dire à leur égard, en modifiant les termes de la fameuse réplique d'Edouard Herriot.

Au cours de la guerre, alors que tant de sans-avoir, tant de pacifistes ont fait simplement leur devoir de citoyens contre l'envahisseur — et beaucoup l'ont fait au prix de leur vie ou de leur santé — d'autres qui affichaient des attitudes de matamore trouvaient plus commode de mettre leur précieuse peau à l'abri du danger. Ils taissaient des affaires, s'enrichissaient... et tenaient le haut du pavé.

Pendant quatre ans, les profiteurs de tout acabit ont spéculé sur les malheurs de leur patrie ; aujourd'hui, loin d'en avoir honte, ils affichent un luxe insolent.

Les peuples, ceux des nations victorieuses ou neutres, aussi bien que ceux des nations vaincues, se sont saigné aux quatre veines. Un magnifique capital humain, constitué par des millions d'hommes, est demeuré inemployé. Le gâchis a été énorme.

La France a souffert entre toutes les nations. Elle est sortie de la tuerie appauvrie en hommes et en argent. Il semblerait donc légitime que les détenteurs de la richesse eussent à cœur de contribuer, selon leurs moyens, au relèvement de la Patrie, qu'ils affectent de tant aimer.

Au lieu de cela, que voyons-nous ?

Ces favorisés de la fortune, ces serviteurs du Capital déserter leur devoir en exportant leurs capitaux à l'étranger !

On se souvient du bruit fait, il y a quelques semaines, autour de ces affaires d'évasion de capitaux. Peut-être a-t-on remarqué le silence qui, après un début d'instruction, s'est fait sur ces affaires ?

Hier encore, à Paris, éclatait un nouveau scandale. Il est à craindre qu'il soit étouffé comme les autres.

Que conclure de tout cela, sinon que la moralité du fabuliste : « Selon que vous serez puissant ou misérable... » n'a jamais cessé d'être vraie.

Charles GONIAUX,
Député du Nord.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE PÊCHE A LA LIGNE

C'est dimanche prochain, 14 juin qu'aura lieu à Lille, au Grand Carre, le Grand Concours de Pêche à la ligne, doté de 6 000 francs de prix en espèces !

Outre les sociétés, les pêcheurs ne faisant pas partie de sociétés, les dames et les jeunes gens âgés de plus de 16 ans, peuvent y prendre part et les bulletins d'adhésion sont à la disposition des pêcheurs isolés chez tous les marchands d'articles de pêche de la ville.

Nous rappelons que toutes les adhésions doivent parvenir à M. Maurice Longuépée, trésorier, 74, rue des Stations avant vendredi 12 juin, dernier délai, car le tirage au sort des places se fera le 13 juin, de 14 h. 30 à 20 heures, au siège du Syndicat, « Au Coq Lillois », 109, rue Nationale.

C'est le jury du concours qui fera le tirage au sort.

La revue de tous les pêcheurs prenant part au concours sera passée par la Municipalité, à 10 h 30 place de la République et le concours de la première série commencera à midi.

Pour tous renseignements, écrire au Secrétaire du Syndicat, Directeur du Concours M. A. Trous..., 284, rue Nationale, à Lille.

UNE TRIPLE NOYADE

Lyon, 8. — Hier après-midi, quatre jeunes gens traversaient le Rhône, en barque, d'Irigny à Saint-Fons. Ils heurtèrent une digue à fleur d'eau qui fit chavirer leur bateau. Trois d'entre eux se noyèrent. MM. Pierre Bertin, Maurice Duclos et Hettore Miglio. Le quatrième fut retiré à temps par des pêcheurs.

DEUX BAIGNEURS ENTRAINES PAR LA MER

Amiens, 8. — Les frères Lamy François, 22 ans et Antoine, 27 ans, étameurs, qui se baignaient au Crotoy, ont été entraînés à la marée descendante par des courants marins et se sont noyés.

Quelques atterrissages de la Coupe Gordon-Bennett

Bruxelles, 8. — C'est devant une foule énorme qu'a eu lieu hier, le départ des ballons qui ont pris part à la Coupe Gordon-Bennett.

Il fallut cependant beaux coup de patience aux spectateurs, car, le gaz faisant défaut, c'est à six heures du soir seulement que le premier partant, le Français Bienaimé, qui pilote le *Picardie*, put s'élever. Ensuite Demuyter monta, aux acclamations enthousiastes de ses compatriotes. A 22 h. 30 tous les aéronautes étaient partis sans incident.

Actuellement, l'Aéro-Club a reçu la nouvelle des atterrissages suivants :

Le ballon espagnol *Jésus Fernandez Duro* a atterri à 1 h. 15 du matin à deux kilomètres de Cayeux-sur-Mer, à l'embouchure de la Somme.

Le ballon français *Maroc* a atterri à 7 h. 15 à deux kilomètres du Crotoy près d'Etaples.

Le ballon *Capitan Penaranda* a touché le sol à la suite d'un atterrissage forcé, sa soupape s'étant cassée près d'Hazebrouck.

L'Esperio est tombé à la mer il n'y a pas d'autres indications. Le télégramme ajoute que l'équipage a été sauvé par le vapeur « Sandegani ».

Le Ciampino III a atterri à 11 heures ce matin à Levi-sur-Tocqueville (Charleroi).

Le *S-14* est descendu à Tréport-s-Mer à 8 h. 30.

Le Miramar a atterri près de Beaumont à midi.

FEUILLETON DU 9 JUIN 1925. — N° 62

Le Mystère d'Auteuil

PAR J. de GASTYNE

Et il a surpris, au cours du trajet, plus d'un regard étonné fixé sur lui.

On semble se demander quel est donc celui-ci qui paraît tout jeune, dont le vice et le crime n'ont pas flétri le visage, et qu'a-t-il donc fait pour être parmi ces êtres d'abjection ?

Il voudrait leur dire ce qu'il a fait, pourquoi il est là.

Mais il ne le peut pas, et le croirait-on, d'ailleurs, s'il disait qu'il est innocent ?

N'a-t-il pas été condamné comme les autres criminels ? ce n'est l'air de distinction qu'il a conservé et qui persiste malgré tout sous l'ignoble accoutrement dont il est affublé.

Une grande cour nue, entourée de hautes murailles des soldats, des factionnaires, le fusil chargé, et ce n'est pas encore le dépôt des forçats.

Ce n'est que l'enceinte fortifiée, la ceinture de défense et les chemins de ronde.

« Le bagne, dit M. Paul Lefèvre, dont nous emprunterons ces détails dans la série d'intéressants articles publiés lors du départ de Brière, le bagne se trouve au milieu encastré dans le fort, isolé par des murs épais de plus d'un demi-mètre, séparés les uns des autres, par des ruelles dans lesquelles, sans cesse, jour et nuit, circulent des sentinelles et des patrouilles.

» Pour pénétrer chez les forçats, il faut passer par une grande porte massive, toute en fer, bardée de serrures et de verrous énormes et derrière laquelle se tiennent des gardiens armés. »

C'est là que va résider pour quelque temps Maxime de Trémont.

Au coup de sonnette tiré par un gendarme, un guichet s'ouvre dans la masse de fer, et la porte du dépôt des forçats livre passage aux condamnés.

— Allons ! entrez ! Plus vite ! Dépêchons !

Les misérables bagnards, que les chaînes meurtrissent aux poignets, et dont les pieds ne savent pas encore tenir les lourds sabots, se poussent, se heurtent à cette injonction des gendarmes et se traînent plutôt qu'ils ne se dirigent vers le bâtiment de gauche, indiqué du geste par le gardien-chef.

Et Maxime est de ceux-là.

Sa chaîne tirée par son compagnon, un grand et solide gaillard, à l'air décidé, et que rien ne trouble ni n'émeut, le fait horriblement souffrir.

Il veut demander à cet homme de le lâcher un peu.

Mais celui-ci, avec un ricanement :

— Ah ! t'es pas habitué aux bracelets ! Fallait le dire, mon petit !

Et avec un geste d'un indicible mépris, qu'accentue encore un jet de salive brunie par du tabac mâché :

— Fromelette, va !

Maxime ne répond rien.

Mais un gardien s'écrie, s'adressant à l'autre :

— Vous, taisez-vous ! Il est défendu de parler !

L'homme baisse la tête en grommelant, mais tout bas.

S'il répliquait, c'est la cellule.

Maxime n'est pas au bout des humiliations.

La pratique la plus humiliante peut-être de celles qu'il a déjà subies l'attend là.

C'est la visite.

Le gardien-chef vient de jeter cet ordre bref :

— Déshabillez-vous ! Complètement nus !

Libres maintenant de leurs mouvements, les hommes obéissent passivement, sans un mot, sous les yeux méfiants de cinq gardiens.

Et Maxime, malgré une intime révolte de tout son être, est obligé de se soumettre.

Son corps blanc, un peu frêle, fait comme une tache au milieu des musculatures noueuses, velues et brunes de ses compagnons, dont quelques-uns ont les membres ornés de tatouages violents qui les font ressembler à des sauvages.

Chaque gardien scrute les yeux des hommes nus, regarde sous les ongles et dans la bouche, tâte les chairs.

Maxime, comme les autres, subit cet injurieux examen.

Le gardien qui le regarde s'étonne de sa jeunesse de l'air doux de sa physionomie, et il demande :

— Comment vous appelez-vous ?

— Maxime de Trémont.

— Un noble ! Qu'avez-vous donc fait ?

Maxime ne répond pas, car il ne veut pas devant tous ces hommes, qui certainement se moqueraient de lui, être cru innocent.

Mais un des gardiens crie :

— Il a tué un de ses amis avec lequel il devait se battre en duel.

Maxime sent toute sa chair frémir.

Ce cri va lui échapper :

— C'est faux, je n'ai tué personne.

Mais il fait un effort surhumain pour se contenir.

Et il garde le silence, pendant que le gardien qui achève de l'examiner, grommelle d'un air de mépris.

— C'était le seul moyen de ne pas courir le risque d'être blessé.

Maxime a un geste de douleur inexprimable :

C'est trop, mon Dieu ! c'est trop !

Aura-t-il le courage d'accomplir jusqu'au bout son sacrifice ?

Oui, il le faut.

Il est aimé.

C'est elle qui le sauvera, et sans qu'il ait eu une défaillance à se reprocher.

Il reste muet.

Et, la visite terminée, il va rejoindre le groupe de ses compagnons massés dans un coin de la salle.

— A la baignade !

Tous les forçats se précipitent.

C'est le lavage réglementaire, après lequel on leur fait revêtir des effets neufs.

Puis, dernière formalité, la plus humiliante de toutes, peut-être pour un homme comme Maxime qui a eu une situation dans le monde qui porte un nom illustre, c'est le numérotage.

Chaque bagnard est pourvu d'un chiffre imprimé en noir sur un brassard en toile fixé sur sa manche gauche.

Désormais, pour tous, il est devenu un numéro.

Maxime de Trémont s'appelle le numéro 2.137.

Puis, des jours horribles, des nuits plus horribles encore, se passent pour le malheureux dans une promiscuité immonde, au milieu de misérables qui, voyant qu'il n'est pas du même monde qu'eux, et qu'il n'a ni les mêmes mœurs ni le même langage, le tiennent pour ainsi dire en une rigoureuse quarantaine et s'éloignent de lui, comme on s'éloignerait d'un pestiféré.

Lui-même du reste, s'efforce de se tenir à l'écart, de se mêler le moins possible à cette société ignoble de bandits chargés de toutes sortes de crimes, vols, faux ou assassinats, mais parfois, il sent peser sur lui des regards sournois où semble dormir une menace.

Les mots de mouton, de mouchard voltigent à ses oreilles.

On les prononce en le regardant d'un air singulier.

Et il surprend parfois des conciliabules secrets, des complots dont sûrement il est le sujet.

Ce nom de femmelette qu'on lui a donné à son arrivée à Saint-Martin-de-Ré, lui est resté, et maintenant on ne l'appelle plus autrement.

On rit de ses délicatesses.

On s'amuse de ses répugnances et de ses dégoûts.

Et comme s'il n'était pas assez éprouvé ainsi, l'infortuné vit dans l'appréhension constante de partir bientôt.

A chaque instant il est question de l'embarquement prochain des condamnés.

Et si Maxime part, quand reviendra-t-il ?

Il se dit que jamais sans doute, s'il s'en va là-bas avec les gredins qui seront ses compagnons de voyage, il ne reverra la France.

Il succombera à la peine ou sera assassiné par eux.

Il sait par avance, par les récits qu'il a entendu faire autour de lui, ce que doit être ce voyage où les forçats enfermés dans des cages comme des fauves au fond d'une cale, à demi-obscure, où l'on a peine à respirer, couchent les uns sur les autres dans les déjections qu'ils répandent.

Et Maxime a plus d'une fois senti, à l'idée seule de ce voyage, sa chair se hérisser d'horreur.

Pendant les prem